



UAW



Pages mensuelles de l'UAW - Distribué toutes fermes - Chaussée de Namur 47 - 5030 Gembloux
Tél. 081/60.00.60 - E-mail. uaw@fwa.be

Valorisation de nos prix agricoles... une gageure ? Une nécessité !!!

Par Geneviève Ligny, présidente UAW.

Le 03 décembre dernier, a eu lieu le séminaire du CSA dans les murs de la Maison de l'Agriculture. Ce séminaire était comme les années précédentes riches en informations et en échanges. L'accent a été mis sur la gestion de l'Offre et OIP (Organisation inter professionnelles) : les acteurs des filières peuvent-ils revaloriser les prix agricoles ?



Edito

Geneviève Dupont-Ligny - lignygene@gmail.com

Gérer l'offre est devenu impératif et est un élément de survie dans un marché complètement libéralisé.

Le secteur agricole est atomisé face à quelques gros acheteurs et l'agriculture est le maillon faible.

Il faut par conséquent renforcer la position des agriculteurs par l'organisation d'Organisation des Producteurs ou Organisation Inter-Professionnels.

Nous devons évoluer vers des produits à plus haute valeur ajoutée, viser la qualité plutôt que la quantité.

C'est un changement énorme, ce n'est plus la quantité qui paie mais la qualité ! La qualité a un coût que l'acheteur ne peut ignorer.

Il faut se regrouper, fédérer ses forces pour parler d'une seule voix au nom d'un ensemble d'acteurs.

Le renforcement de la position des agriculteurs dans la chaîne alimentaire est très important mais il faut absolument avoir l'assurance d'obtenir plus de transparence au niveau du prix et par conséquence de tenir compte des coûts de production.

Les organisations de producteurs peuvent apporter beaucoup en renforçant le rééquilibrage des forces entre agriculteurs et les différents acteurs de la filière.

Le prix au producteur doit être déterminé par une formule claire, un prix tenant compte des coûts de productions dans les contrats de vente.

Le contrat d'agriculture est conclu entre deux parties, producteur et acheteur.

Pour y adhérer, les producteurs peuvent se regrouper en organisation de producteurs. Celles-ci accroissent le pouvoir de négociation des producteurs, favorisent les économies d'échelles et jouent un rôle important de défense des droits contribuant ainsi à réduire les déséquilibres de pouvoir entre producteurs et acheteurs.

Une nouvelle loi sur les clauses abusives dans les contrats est une protection nouvelle et importante pour les PME.

Le Parlement a adopté le 4 avril 2019 une loi modifiant le code de droit économique sur les abus de dépendance économique, sur les pratiques de marché déloyales et sur les clauses abusives.

Le législateur a voulu ainsi protéger les entreprises qui n'ont d'autres choix que d'accepter les conditions contractuelles de leurs cocontractants, sans possibilités de négociations et en subissent des conséquences négatives.

Le principe est de rendre toute clause abusive comme nulle quand celle-ci crée un déséquilibre manifeste entre les droits des parties. On doit exiger clarté

et compréhension au niveau des clauses d'un contrat.

Dans ce contexte, le rôle de l'agriculteur a changé car il est désormais considéré comme un entrepreneur et tout litige le concernant relèvera du tribunal de l'entreprise ! L'agriculteur peut contester une facture ou un document par écrit dans un délai de 8 à 15 jours mais n'aura plus la possibilité de le faire devant le juge.

L'UAW doit veiller à informer et former les agricultrices sur ces nouvelles règles de droit régissant le statut d'entrepreneur.

À lire dans nos pages

p.2

Journée Provinciale du Brabant Wallon



p.4

50 ans de défense des familles agricoles :
MG Decoster et C Mauwen



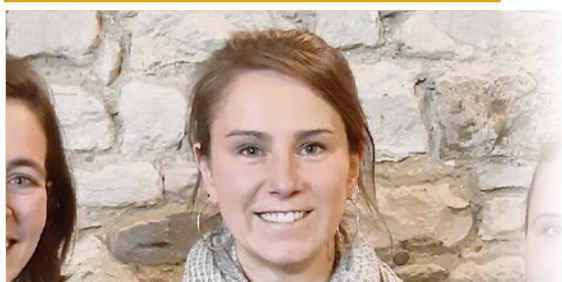
p.5

Grand défi des Agricultrices 4.0
Venez les rejoindre



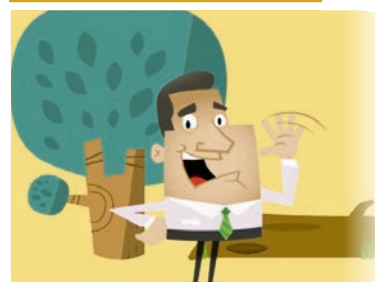
p.3

Rencontre avec la jeune pousse du BW :
Marie Lembourg



p.5

Agri innovation



« Agriculture – énergies renouvelables – sociétés : Rétablissons le courant ! »

par Myriam Lambillon, coordinatrice UAW

C'est à la Maladrerie à Jodoigne que les agricultrices UAW du Brabant Wallon se sont réunies ce 21 novembre autour d'un thème qui, même si il est d'actualité, n'est pas, il faut bien le dire, le plus glamour.

« Agriculture – énergies renouvelables – sociétés : Rétablissons le courant ! » nous a permis d'entendre pas moins de 4 conférenciers de qualité. Nous les remercions déjà de leur exposé de qualité. Nous remercions aussi toutes les personnes présentes ainsi que la section UAW de Jodoigne qui ont contribué, par leur présence, par leur travail, au succès de cette journée.

Retour sur une journée instructive

Etats des Lieux

Pour commencer un sujet tel que celui exposé, autant commencer par la base : l'état des lieux des bioénergies en Wallonie.

Entre Biogaz, Biomasse, Biométhanisation, Digestat, Biocombustibles, il y a de quoi perdre son latin...

Lola Brousmiche de Valbiom nous a remis sur les voies de la connaissance ou tout du moins de la compréhension de ce vocabulaire.

Valbiom est une asbl wallonne qui comprend près de 170 membres comme des agriculteurs, des sylviculteurs mais pas que... Il y a aussi des entreprises, des fédérations, des universités, des administrations publiques, des coopératives... Sa mission est de stimuler et accompagner les initiatives durables de valorisation non alimentaire de la Biomasse.

La Biomasse est un concept beaucoup plus large qu'on ne le pense : elle comprend toutes les matières d'origine animale ou végétale qui peuvent être utilisées pour produire des aliments, de l'énergie, des matériaux, des textiles, des molécules. Nous pouvons différencier deux biomasses : alimentaire (céréales, légumes, viande, etc...) et le non alimentaire (paille, bois, herbe, algues... mais aussi des déchets agro-alimentaires tels que chute de bois, boues d'épuration, ...)

Quand nous parlons de Biométhanisation, nous parlons bien du principe d'utiliser des matières entrantes telles que citées précédemment, de les faire passer dans un digesteur et d'en récolter du biogaz qui sera utilisé via un co-générateur pour fournir la population en électricité.

Si toutes les matières organiques sont biométhanisables (sauf les matières ligneuses telles que le bois) toutes ne se valent pas. Il faut tenir compte de leur potentiel méthanogène.

Nous avons 53 unités de biométhanisations, réparties sur tout le territoire wallon de façon assez uniforme. Le monde agricole n'est pas en reste puisque nous pouvons répertorier 13 unités agricoles et 16 unités 'agricoles-micro'.

C'est un concept win-win puisque la biométhanisation produit du biogaz utilisé par le réseau électrique, en chaleur (chaudière) ou en gaz (carburant ou injection dans le réseau de gaz naturel) mais nous donne également du digestat que l'on peut revaloriser comme fertilisant. Le digestat est un amendement pour les sols qui permet la conservation de la fraction numérique et des NPK dans le sol, ce qui permet une protection des nappes phréatiques (moins de lessivage). Et ce n'est pas tout, le digestat a peu voir pas d'odeur... Le seul hic, c'est la complexité de la législation qui devrait évoluer avec la nouvelle directive européenne fertilisante.

Affaire à suivre.

Nous avons également la génération des biocombustibles pour lesquels l'agriculture peut fournir du miscanthus. Miscanthus qui nécessitent peu de traitement et peu d'entretien à partir de la deuxième année et qui sont des graminées à haut rendement (culture : 20 à 25 ans).

De plus, cette culture permet de lutter contre les coulées boueuses. La deuxième source de biocombustible est le bois poru la confection de pellets. Bref, pour ceux qui le souhaitent, il y a de quoi faire mais avant tout chose renseignez-vous en fonction de vos terres, Valbiom peut vous aider

Broptimize... un accompagnement utile et nécessaire

Avez-vous déjà passé un moment à comparer vos factures d'électricité et gaz sur le marché ? Cela prend du temps, c'est parfois incompréhensible, il arrive qu'on « loupe le coche » en voulant changer d'opérateur... et ainsi perdre l'opportunité de faire des économies ou

Broptimize est une startup de 3 ans. Il s'agit de frères, devenus consultants indépendant en énergie de Wallonie et qui ont monté une boîte afin d'optimiser au mieux les prix de votre énergie d'où le nom Broptimize...

Leur objectif : Négocier les meilleurs prix en permettant à chacun de se concentrer sur son vrai métier. Pour Négocier, il existe 3 niveaux :

- Négocier afin d'éviter les reconductions tacites, toujours à l'avantage du fournisseur,
- Négocier ensemble afin d'apporter le volume de clients et de diminuer la marge du fournisseur
- Négocier au bon moment car souvent nous négocions à l'échéance du contrat et pas en fonction du prix des marchés.

Sébastien Menu explique que souvent, nous payons plus que nécessaire simplement par manque d'analyse de nos consommations. Il est recommandé de faire faire un audit, il s'agit d'études techniques de solutions et de mise en place de solutions alternatives. La bonne nouvelle c'est qu'il existe des aides en RW pour faire cet audit. Les ingénieurs pourront ainsi comprendre le souci, trouver la solution et aider à la mise en place de cette solution.

Il faut également se renseigner à la RW pour les subsides (60 à 70%) qui sont octroyés aux sociétés (pas pour les personnes physiques)

Les solutions ? Il y en a plusieurs en fonction du nombre de KW que vous avez besoin ou que vous sauriez produire. Il y a les installations photovoltaïques, l'éolien, la bio-méthanisation et l'éclairage LED.

Si vous avez besoin d'une puissance inférieure à 10KWc c'est—dire que votre consommation n'excède pas les 25MWh par an, ce sera l'éolien.

Si vous avez besoin d'une puissance supérieure à 10KWc autrement dit votre consommation est supérieur à 25MWh par an, il faudra sans doute opter pour du photovoltaïque.

Par contre, Broptimize peut vous accompagner, il vient vous encadrer, faire un suivi administratif.

Si le projet demande un suivi technique, dans ce cas, il y aura un devis qui vous permettra de faire votre choix en bon père de famille.

Transition énergétique ? Kesako ?

Andréa Rossi, du Service d'étude avait pour charge de nous expliquer les travaux en cours à la FWA en ce qui concerne la transition énergétique.

On parle de photovoltaïques, d'éolien, de miscanthus, de biométhanisation, de biocarburant... Au niveau de nos exploitations, quels types d'énergie sont nécessaires, ou quels types de productions sont possibles ? On parle de transition énergétique, qu'est-ce que cela va impliquer ?

La transition est définie comme un passage progressif entre deux états, deux situations.

Si nous tenons compte de la situation énergétique sur le terrain et des objectifs européens, nous devons organiser notre transition énergétique de façon drastique.

En effet, la Belgique est à la traîne (4ème en commençant par la fin sur 28 pays !!) et nous possédons plusieurs niveaux de pouvoirs qui traitent ces matières. Les gouvernements régionaux sont compétents pour les Energies renouvelables sauf pour les zones maritimes et les biocarburants qui eux sont gérés par le gouvernement fédéral.

Nous devons atteindre l'objectif de l'UE qui est visé à porter la part des ER (énergies renouvelables) à au moins 32% de la consommation finale d'E de l'UE à l'horizon 2030. La contribution belge consistera en la composition « bottom-up » des différentes entités et vise une contribution de 18.4% d'ici 2030 dans son PNEC, c'est le Plan National Energie-Climat.

Pour ce faire et afin de devancer les acteurs qui pourraient imposer des normes au secteur agricole, a FWA a souhaité mettre en place un groupe de travail (GT) qui va anticiper le sujet et réfléchir sur les conséquences pratiques pour les agriculteurs. Sur base de ces réflexions, le GT présentera son travail proposera des solutions au comité Directeur. Forte de ce travail, de ces rencontres, et de ces décisions, la FWA pourra devenir une force de proposition auprès des décideurs politiques.

Qui pourra faire partie du GT ? Il y aura un appel lancé au sein du Comité directeur syndical, du conseil général et des commissions spécialisées. Le GT a déjà commencé à travailler pour établir les bases de travail en septembre 2019... Nous sommes sur les rails !!

Au sein de la déclaration de politique régionale (DPR), l'énergie est un point sensible. Les liens avec l'agriculture y sont inscrits, comme le dit le ministre régional : « il faut explorer d'autres sources de revenus dans les fermes et parmi elles, il y a l'énergie... ». Il faudra tourner ces décisions en opportunités pour l'agriculture et non en contraintes :

- Avec des mécanismes de soutien au gaz renouvelable afin de soutenir cette filière,
- Avec l'adaptation de la pax eolienica
- permettre un développement des unités de biomasse décentralisées pour offrir une possibilité de diversification et un soutien indirect pour les agriculteurs, une valorisation des rémanents agricoles et forestiers et une production d'énergie verte, stockable et non délocalisable.
- possibilité de création d'emplois dans la bio-économie et la production de bioénergies.
- encourager la biométhanisation pour une meilleure gestion des déchets, soutenir les agriculteurs produisant de l'énergie de manière significative pour alimenter un réseau local (village, hameau, entreprise)
- Octroyer des aides, comme un audit énergétique, aux exploitations agricoles désireuses d'investir dans le renouvelable.

Il faut pouvoir identifier les rôles et les opportunités du secteur agricole en tenant compte de la réalité sur le terrain :

- Le climat financier des exploitations agricoles n'est pas bon (que ce soit en Wallonie ou en Europe)
- on ne peut pas faire du vert si on est dans le rouge !
- les mécanismes de régulation du marché n'existent plus en Europe. Il faut explorer d'autres sources de revenus.

Bref, nous avons encore du travail sur le feu !!!!

Un cas pratique ?

La commune de Jodoigne a vécu un phénomène peut commun : en quelques années d'intervalles, le complexe sportif détruit par une tornade, reconstruit a été re-détruit de nouveau par une tornade.

La commune a donc réfléchi et décidé de reconstruire un complexe sportif mais de le délocaliser. Et pour ce faire, pourquoi ne pas en profiter pour y ajouter toutes les dernières nouveautés en matières d'énergies renouvelables. Ce qu'a été fait.

Le projet avance à grand pas et c'est Sophie Van Parijs du GAL Culturalité de Hesbaye Brabantonne qui est venue nous expliquer ce beau projet : le Projet Biomasse.

Le futur complexe sportif sera situé sur la Plaine de la Gadale et s'étendra sur 12ha. Il sera composé d'une piscine, d'un hall sportif et de plusieurs terrains (foot, rugby, ...). Si tout se déroule dans les temps, pour fin 2022, les travaux seront terminés.

Pourquoi venir exposer ce projet lors de cette journée ? Simplement parce que la question de la chaudière a été étudiée dans les moindres détails. Une étude de pré-faisabilité a été faite et voici la solution retenue par la commune. Il s'agira d'une chaudière polycombustible avec un silo enterré. Elle fonctionnera avec du miscanthus produit dans la région.

Le Miscanthus Giganteus est une culture qui demande un investissement à la plantation mais par après, très peu d'investissement dans les années suivantes : pas d'intrants et au niveau des machines la planteuse à pommes de terre et l'ensileuse à maïs feront très bien l'affaire.

Cette culture plantée en année 0 sera récoltée pour la première fois en année 2 et est implantée pour 20 ans. Après la seconde année, plus aucun traitement ne sera nécessaire et la destruction (après 20 ans) est des plus facile, il suffit de déterrer les racines.

Le Miscanthus est également une plante très utile lors des préventions d'inondation (leur capacité d'infiltration est au maximum), pour retenir les boues (la plantation sait faire un barrage et permettre à la boue de rester sur place et à l'eau de s'infiltrer), ou même dans les bandes tampon (puisque pas de PPP)

Cette plante est utilisée dans divers domaines : les chaudières, mais également, le paillage horticole, la litière pour les chevaux, pour les poulets, l'isolation de bâtiment, ...

Il existe déjà des cultures de miscanthus dans la région de Jodoigne mais pas assez pour subvenir aux besoins de la future chaudière. La commune a donc 2 ans (fin 2022) pour trouver des producteurs. Il y a 7 hectares d'implantés et pour le bonne marche de l'entreprise, il nous faut 15 hectares. La commune cherche donc des agriculteurs pour planter mais également des agriculteurs pour stocker. A bon entendre...

Besoin d'informations complémentaires ?

Valbiom
Chaussée de Namur, 146
5030 Gembloux
Email : info@valbiom.be
Téléphone : +32 (0)81/87.58.87

Broptimize
Rue des Meuniers 7
4350 Remicourt
<http://www.broptimize.be/>

FWA
Andréa Rossi
andrea.rossi@fwa.be



Rencontre avec Marie Lembourg, « Jeune pousse » mise à l'honneur par l'UAW du Brabant Wallon

Propos recueillis par Myriam Lambillon, coordinatrice UAW.

Quand modernité, passion du bon, agriculture locale et diversité s'allient, nous obtenons la ferme de la distillerie.

Le nom de la ferme familiale nous fait déjà entrer dans une histoire : la Ferme de La Distillerie. A défaut d'y trouver des distillats de toutes sortes, nous y découvrons des légumes de toutes les couleurs...

C'est au sein de cette ferme située à Bousval dans le Brabant Wallon que nous avons déniché notre jeune pousse du Brabant Wallon : Marie Lembourg.



Céline jeune pousse 2017

Marie jeune pousse 2019

Liesbeth jeune pousse 2018

Marie, 34 ans, est l'épouse de Jeremy Vermeiren et ils ont trois enfants : Lou, Camil et Léon.

Originaire de Charleroi, Marie a terminé un graduat en temps qu'éducatrice spécialisée, il y a maintenant 11 ans. Après avoir travaillé dans les hôpitaux psychiatriques et dans les services d'aide à la jeunesse, elle est maintenant en pause carrière.

Comment es-tu arrivée d'éducatrice à agricultrice ?

Il y a 2 ans, j'ai suivi les cours A et B en agriculture biologique à Nivelles et à Gembloux. Etant petite-fille d'agriculteurs, j'ai toujours gardé en mémoire de bons souvenirs avec Tonton Guy et Tante Anne-Marie ainsi que mes cousins. Dès que je le pouvais, j'étais à la ferme à soigner les bêtes, pailler les étables, aider à la traite.

Etre à la campagne était pour moi essentiel.

Je pense que j'ai cela dans le sang... D'ailleurs, toute petite, je disais à ma grand-mère : « Tu sais, plus tard, je me marierai avec un fermier et j'habiterai dans une ferme » !!! C'était écrit !!!

Comment ton projet est-il né ?

A la ferme, mon beau-père faisait des pommes de terre. La clientèle venait car il vendait celles-ci par sac de 10 ou 25 kg.

J'avais envie de proposer autre chose pour accompagner ces pommes de terre.

Pour savoir dans quelle direction me diriger, j'ai fait un questionnaire que l'on donnait à toutes les personnes qui venaient à la ferme.

De fil en aiguille, nous avons commencé à produire quelques légumes.

Mon mari m'a fait confiance et m'a rejoint dans cette belle aventure. Je le remercie d'ailleurs. Je suis fière de pouvoir proposer nos légumes issus de notre production avec les variétés de pommes de terre à chair ferme et farineuse.

Pourquoi des légumes ?

Le déclin s'est passé aussi quand j'ai eu ma fille. J'avais envie de manger sainement, de produire ce que je mangeais et d'offrir à mes enfants la qualité.

Je me disais : « Marie, reviens aux choses simples, aux petits bonheurs quotidiens que peut t'offrir la nature ».

Le pas a été fait et on continue...

Et comment a-t-il évolué ?

Au tout début, nous vendions nos légumes dans le hangar de triage de pommes de terre mais je ne trouvais cela pas très accueillant. J'ai commencé à vendre les légumes sur le marché de Genappes et de Bousval ainsi que celui du village.

J'ai remarqué que sur le marché, j'avais quand même certaines pertes. Donc on a décidé, mon mari et moi, d'acheter un distributeur. Cela comportait de nombreux avantages car nous travaillions tous les deux à l'extérieur de la ferme à cette époque et moi avec mes horaires irréguliers, ce n'était pas facile à gérer.

J'avais remarqué que les clients aiment quand il y a un horaire fixe, c'est plus stable, cela met un cadre.

Le distributeur répondait à nos attentes car disponible 24 heures sur 24.

Les demandes pour les pommes de terre et les légumes évoluent

fortement, nous avons acheté un second distributeur. Pour nous, c'est très efficace.

Par la suite ayant pris une pause carrière pour m'occuper de mes enfants, le contact social me manquait... Parler avec les clients de notre métier, leur expliquer notre façon de faire, notre façon de voir l'agriculture, me manquait...

Nous avons donc décidé de retaper un hangar pour y accueillir les clients dans un endroit plus agréable. Ceux-ci pouvaient ainsi choisir leurs légumes en vrac, taper un brin de cousselette, visiter le potager, faire de l'auto cueillette et nous pouvions les informer sur certains légumes plus méconnus.

C'est ainsi qu'une relation de confiance s'est créée petit à petit et je leur suis reconnaissante. L'échange entre le producteur et le consommateur est très précieux pour moi.

Des projets futurs sont envisagés ?

Chez moi, les projets fusent... C'est génial, ça donne de l'énergie mais bon, il faut gérer cela après. Heureusement, mon mari m'aide à redescendre sur terre.

Pour cela on est complémentaire (rires).

J'explique les projets que j'ai en lui donnant des exemples, je m'évade quelques instants et puis je m'arrête et je me dis quand même : « Où vais-je trouver le temps de faire tout ça ».

C'est beau de rêver hein... (rires)

Cependant, nous sommes en train de créer un atelier pour la transformation de nos légumes et un atelier boulangerie/pâtisserie à côté du magasin. Ça va être bien...

Quelle est la vision de l'agriculture de demain ?

Pour moi, l'agriculture de demain, ce sont de petites exploitations polycultures/élevage vivant en autonomie.

On parle de plus en plus d'agroécologie qui est « l'application de l'écologie à l'agriculture » : Prendre soin du sol, recycler les matières végétales, éviter les pertes de ressources, amplifier les services rendus par la nature, favoriser la diversité des espèces en plantant des haies et arbres fruitiers.

Nous avons fait le pas d'arrêter de retourner le sol. Grâce au non labour, nous avons pu observer des populations plus larges de vers de terre qui aident au maintien de la structure du sol, participent au recyclage des nutriments, creusent des galeries permettant le transport de l'air, de l'eau et des nutriments. Le sol est plus en aérobie. Les racines vont plus en profondeur. Les vers de terre sont également la nourriture de nombreuses espèces sauvages (oiseaux, hérissons...). La nature nous rend ce que l'on sème.

Nous pouvons être fiers d'avoir une terre vivante et fertile. Nous sommes à l'écoute de nos sols, de l'environnement qui nous entoure... Pour terminer j'ai envie de dire que c'est une belle relation d'échange.

Pour moi, ma vision d'avenir de l'agriculture passe également par l'entraide, l'échange de nos expériences, c'est une source d'enrichissement.

Note du rédacteur :

Marie a mis au point une page facebook très didactique et très colorée. Chaque mois, vous pouvez y trouver la liste des légumes de saison avec une recette de cuisine. Facile à réaliser, de saison et local... Que demander de plus.

« la ferme de la distillerie »





50 ans, cela se fête !

Aussi tout au long de cette année d'anniversaire, nous allons vous présenter des portraits de femmes, d'agricultrices...

Certaines sont à la base de ce mouvement, d'autres y arrivent seulement et apprennent à le connaître...

Certaines auront des parcours de vie hors du commun, d'autres auront une passion à vous partager...

A travers elles, vous vous reconnaîtrez car nous partageons toutes la même histoire celle d'une grande famille : l'Union des Agricultrices Wallonnes.

Toutes ont contribué un jour ou l'autre à faire vivre l'UAW et ce n'est que leur rendre hommage dans ces pages que de les rendre visibles aujourd'hui.



Marie-Ghislaine DECOSTER & Christiane MAUEN

Marie-Ghislaine et Christiane sont respectivement agricultrice à Jodoigne et Beauvechain, dans le Brabant-wallon. Leurs exploitations sont spécialisées dans l'élevage bovin laitier.

Cela fait à peu près 35 ans qu'elles sont investies au sein d'une structure agricole féminine, d'abord au sein de l'Alliance Agricole Féminine (AAF) pour Marie-Ghislaine, de l'Union Professionnelle Agricole Féminine (UPAF) pour Christiane et puis au sein de l'UAW de Jodoigne, où elles ont tissé des liens d'amitiés très forts.

Toutes deux institutrices/professeuse de formation, elles ont toujours eu à cœur de transmettre, communiquer, sensibiliser les enfants aux réalités du secteur agricole. Marie-Ghislaine et Christiane sont deux agricultrices sur qui nous avons toujours pu compter, et qui apprécient partager leur expérience.

Interview croisée, Propos recueillis par Fanny Gerarts & Myriam Lambillon, coordinatrices UAW

UAW : Comment êtes-vous rentrées dans la structure syndicale féminine ?

MGD : Par hasard ! Au sein de l'AAF, je participais régulièrement aux activités provinciales mais me rendre à Bruxelles me faisait peur... C'est à la fusion des deux mouvements, qu'une coordinatrice AAF est « venue me chercher pour boucher un trou » et représenter le Brabant dans la nouvelle structure.

CM : Je me suis retrouvée dans la structure dès 1980 avec Alice Grégoire qui était mon mentor. Je m'en souviens comme si c'était hier car mon fils était petit et me demandait pourquoi les petites dames ne pouvaient pas venir en réunion.

UAW : Comment votre implication dans le mouvement a-t-elle évolué au fil des années ?

CM : Tout de suite, j'ai adoré pouvoir m'investir et je suis retrouvée assez rapidement dans le train en direction de la Rue Antoine Dansart à Bruxelles pour les réunions nationales. Je suis devenue secrétaire de la section de Jodoigne. Puis je suis devenue Présidente Provinciale et là, c'est la découverte des réunions nationales, des bureaux, des dossiers... Que de souvenirs...

MGD : Sans que l'on s'en rende compte, au fur et à mesure, notre implication évolue de plus en plus, au point que cela nous apporte plus que ce que l'on donne... Je dirais aussi que j'ai suivi l'évolution de l'agriculture et du mouvement lui-même, au fur et à mesure des défis à relever, du traitement des dossiers...

Ma « première implication » syndicale en tant que représentante de l'UAW au sein de la Commission lait de la FWA reste un souvenir d'émancipation marquant. Pouvoir, en tant que représentante des femmes, prendre place au sein de la structure mixte a été pour moi une grande satisfaction.

UAW : Qu'est-ce que le mouvement vous a apporté dans votre vie de femme et dans votre vie d'agricultrice ?

MGD : Une vraie émancipation ! L'envie d'être autre chose que « la femme de » et pouvoir exister par moi-même, cela représente un apport considérable dans une vie... M'engager m'a aussi apporté de nombreuses connaissances, des outils qui m'ont permis de ne pas trop subir ma vie d'agricultrice et de garder la maîtrise au quotidien. Ces nouvelles connaissances m'ont aussi permis de mettre mon quotidien en perspective et de me positionner pour voir où je voulais aller, de réfléchir autrement, plus loin... Faire partie de ce mouvement cela m'a aussi permis de développer un esprit d'ouverture grâce aux nombreuses rencontres que j'ai pu faire. L'esprit avant-gardiste du mouvement et sa volonté de soulever des sujets innovants, c'est aussi ce qui fait notre richesse !

Grâce au mouvement, je me suis révélée, pour l'UAW j'ai tout osé : jouer la comédie notamment...

CM : Des rencontres... des amitiés fortes, durables... Une grande famille... C'est bien simple, une fois que l'on ne fait plus partie des structures parce que on est pensionnée par exemple, cela crée un vide. C'est à ce moment-là que vous vous rendez compte à quel point vous avez besoin de ce soutien, de cette écoute, de ces amies.

UAW : Quels ont été les moments les plus marquants à l'AAF, l'UPAF et à l'UAW ?

CM : Le statut social !!! On ne se rend plus compte aujourd'hui quel combat cela a été...

Des années, des années de réunions pour faire comprendre aux instances politiques qu'il était nécessaire de rendre une visibilité et un honneur à toute une tranche de population : les épouses d'agriculteurs qui travaillaient, qui s'investissaient dans les fermes, qui transformaient la matière première, qui géraient parfois le personnel, qui allaient au champs, qui étaient là et pourtant invisibles statutairement. C'était choquant de lire sur leur carte d'identité sans emploi ou femme au foyer...

Mais cela a encore été plus choquant de voir la réaction au niveau des fermiers. Non seulement nous avons dû nous faire entendre au sein du monde politique mais nous avons dû également batailler au sein du monde agricole. Mais voilà, nous avons un bon statut qui protège et met en valeur la femme dans la ferme, c'est le plus important à retenir.

Un autre grand moment a été notre rencontre à Marie Ghislaine et moi. Nous venions de deux mouvements différents et pourtant tellement semblables. Chacune avec un peu de méfiance et dès que l'on s'est parlé, on était sur la même longueur d'onde, la mayonnaise a pris comme on dit. Depuis, nous ne nous quittons plus. Nous avons été Présidentes provinciales toutes les deux, nous faisons toujours partie du comité de Jodoigne, nous nous impliquons dans toutes les activités UAW avec la même ardeur. C'est l'Histoire d'une belle rencontre, d'une amitié solide.

MGD : En 1983, lors de notre Gouter de Noël, j'ai eu l'occasion de discuter quelques minutes avec la Reine Fabiola. J'ai vraiment été touchée par son humanité et l'admiration qu'elle avait pour les agricultrices en tant que femmes, mères et professionnelles. Cet échange privilégié avec la Reine a été un moment inoubliable.

C'est souvent lors de ce type d'occasion que l'on doit se dépasser, je garde d'ailleurs aussi en mémoire notre rencontre avec la Reine Paola qui, grâce à un buffet de gâteaux mais pas seulement, a mis en lumière les compétences des agricultrices.

Je me souviens également du voyage que j'ai pu faire en Italie avec le Bureau National de l'UAW, et notamment du fou rire mémorable que j'ai eu avec Anne-Marie Tasiaux. Ces voyages sont de beaux moments de découverte mais ils nous révèlent aussi les fractures qui existent entre les différents styles s'agriculture...

Et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'en la personne de Christiane, j'ai trouvé une sœur. J'ai vraiment découvert mon double et c'est inestimable ! Dès notre première rencontre nous avons été en connexion, « on pensait tout pareil ».

Tous les moments que je partage avec les autres agricultrices sont précieux : nous avons tellement de plaisir à nous retrouver, à être ensemble, à nous serrer les coudes pour relever un défi... Nous faisons corps et nous nous soutenons. Parfois nous engager demande un effort mais on est toujours contente de l'avoir fait ! Cela fait un bien fou de se retrouver !

L'UAW c'est vraiment le sel de ma vie de femme et d'agricultrice, c'est ce qui donne du goût à ma vie ! J'ai noué tellement de nouvelles amitiés grâce au mouvement.



Agri-Innovation : un guichet de soutien à l'innovation et à la coopération en agriculture et en milieu rural.

A l'occasion de la foire Agribex, on a beaucoup parlé d'innovation : système GPS, pulvérisation de précision, drone, ... Mais l'innovation se limite-t-elle aux nouvelles technologies ?

Non. Notre agriculture (et le monde rural en général) doit faire face aujourd'hui à de nombreuses mutations et à de nouvelles demandes sociétales obligeant nos agriculteurs et les autres acteurs ruraux à trouver de nouvelles trajectoires vers des systèmes plus innovants, résilients et durables.

Des mutations qui doivent être une source d'opportunités et non un frein.

La recherche d'une plus grande autonomie (décisionnelle ou économique), d'une relation plus étroite avec le consommateur ou encore retrouver plus de sens dans son travail, pousse aussi beaucoup d'acteurs ruraux à se remettre en question ... et la haute technologie seule ne peut répondre à ces attentes.

oubliée. Comme souligné ci-dessus, la coopération est un des axes et qui peut favoriser la mise en place de synergies entre acteurs issus d'horizons différents mais ont un projet en commun. Les initiatives peuvent être personnelles comme venant d'une coopération.

Participez au concours !

Pour la première fois, Agri-Innovation organise un concours des meilleurs acteurs innovants. L'objectif de ce concours est de susciter et encourager l'innovation et la coopération par l'octroi d'un prix sous forme de chèque à faire valoir grâce à la contribution de la banque CBC. Le montant pourra aider les porteurs de projet à financer celui-ci au travers d'une étude, de la réalisation d'un prototype, ...

Les inscriptions sont actuellement ouvertes et termineront le 28 février 2020 est prévue à la mi-novembre pour se terminer fin février, l'objectif étant de remettre les prix lors de la Foire de Libramont 2020.

Vous êtes intéressés ? Alors visiter le site internet www.agri-innovation.be pour plus d'infos et remplir votre fiche d'inscription.



Contact :

Alain De Bruyn
 Coordinateur
 Chaussée de Namur, 47
 5030 Gembloux
 0494/536399
 Info@agri-innovation.be
 Facebook : agri-innovation.be



Cette transition est inéluctable mais comment s'y prendre ?

Car l'innovation, c'est tout sauf du clé sur porte et un accompagnement est souvent nécessaire afin de trouver les bons partenaires.

Pour y répondre, la coopérative Cera et Accueil Champêtre en Wallonie ont souhaité mettre en place Agri-Innovation et à l'instar de ce qui existe déjà en Flandre via InnovatieSteunpunt.

Agri-Innovation est un guichet de soutien à l'innovation et à la coopération actif sur la Wallonie et Bruxelles. Il est destiné aux agriculteurs, forestiers, maraîchers, acteurs ruraux mais aussi urbains, ... porteurs d'un projet innovant. Grâce à son réseau, Agri-Innovation pourra aider les innovateurs (ou Innov'acteurs) en les accompagnant dans leurs réflexions et vles aider à trouver les bons partenaires (financiers, scientifiques, techniques, administratif, ...).

Des rencontres, visites et formations à thèmes porteurs seront régulièrement organisées afin de stimuler l'innovation et l'échange entre pairs.

Deux axes complémentaires : l'innovation et la coopération

L'innovation.

Il est difficile de donner une définition de l'innovation.

Le manuel d'Osla de l'OCDE définit l'innovation comme étant « la mise en oeuvre (implémentation) d'un

produit (bien ou service) ou d'un procédé (de production) nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques d'une entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures ». Preuve de la complexité de trouver une définition exacte, celle-ci a subi depuis 1992 plusieurs modifications suite à l'évolution du concept et des attentes sociétales.

De manière plus pragmatique, on pourrait dire que l'innovation est l'action d'innover, c'est-à-dire de chercher à améliorer constamment l'existant, par contraste avec l'invention, qui vise à créer du nouveau. (Wikipédia)

Mais une autre définition correspond bien mieux au projet d'Agri-Innovation : un ensemble du processus qui se déroule depuis la naissance d'une idée jusqu'à sa matérialisation (lancement d'un produit), en passant par l'étude du marché, le développement du prototype et les premières étapes de la production. Une série d'étapes qu'il est important d'encadrer.

Mais attention : Innover ne signifie pas nécessairement une mutation profonde et de la totalité de son exploitation. Cela peut très bien se « résumer » à un nou-

vel emballage, à une modification d'une machine, à une nouvelle technique culturale, ...

La coopération

La coopération est un des facteurs favorisant l'innovation. S'il n'est pas un facteur déterminant, le fait de coopérer permet de trouver des réponses à ses problèmes, de se sentir soutenu, de favoriser les échanges, de se renforcer (financièrement, ...).

Quelques exemples de coopérations possibles valent mieux qu'un long discours.

La création de lieux de réflexions, de partage d'expériences, ...

Un projet innovant réfléchi par plusieurs agriculteurs (outil, technique culturale, ...)

Un espace type co-working de productions – transformations (fermes, ateliers, ...)

Une complémentarité agriculteur-transformateur pour de nouveaux partenariats (exemple produits biosourcés, récupération de la chaleur des biométhaniseurs, ...)

A qui Agri-Innovation s'adresse-t-il ?

Si le principal public est agricole, Agri-Innovation est aussi au service des forestiers, horticulteurs, et des acteurs du monde rural. L'agriculture urbaine n'est pas non plus

C'est chez vous que ça se passe...

Les agricultrices 4.0 se lancent un nouveau défi: «Agricultrices au grand cœur!».

POURQUOI ?

Car nous sommes tous concernés ! Dans notre groupe agricultrices4.0, nous sommes 14. 14 femmes, épouses, maman, et agricultrices ! Nous aimerions par ce geste montrer que nous avons aussi un grand

La santé, ça nous touche énormément. Car nous sommes actrices de la vôtre. Vous consommez le fruit de nos productions au quotidien. Et c'est ainsi que vous, que nous, sommes en bonne forme tout au long de l'année.

Alors, merci de contribuer à cette action avec nous.

Un don de sang, un don de soi.



QUAND ? :

Le lundi 16 décembre, les agricultrices 4.0 seront présentes entre 10h et +/- 16h.

Par contre le don peut se faire à d'autres moments : tous les jours de 8h à 16h30/17h le mercredi de 13h à 20h

OÙ ?

A la clinique de clinique Mont Godinne (rue Dr Therasse 1 à 5530 Yvoir)

Pour arriver au bon endroit, il faut : passer le 1er rond-point en arrivant et longer le mur qui borde le parc.

au 2ème rond-point, prendre à droite au bout du chemin, entrer dans le parking à gauche = parking S

il y a une barrière qui s'ouvrira (un code vous sera fourni pour sortir)

Le bâtiment est une rotonde vitrée.

COMMENT ?

Pour voir si on peut donner son sang, il est conseillé d'aller voir sur le site de la croix rouge et de répondre au questionnaire

<https://www.donneurdesang.be/fr/qui-peut-donner/conditions>

cela vous dira si vous pouvez donner votre sang.

Ce jour-là, ne PAS être à jeun.

prendre sa carte d'identité.

Il y a la possibilité de «suivre une poche de sang». Cette visite très intéressante dure 1h (max 3 personnes par visite). La 1ère visite a lieu à 14 heure

Il y a 4 personnes qui donnent à la fois (un don dure maxi 12 minutes). Mais avant, il y a un passage chez le médecin (questionnaire). Il faut donc prévoir environ 1heure sur place.

Vous voulez, vous aussi, y participer ? Rendez-vous à la Clinique de Mont Godinne lors de la **semaine du 16 au 20 décembre.**

Inscription chez **agricultrices4.0@gmail.com** pour le **12 décembre.**

Et n'oubliez pas de consulter, liker et partager notre page facebook «**agricultrices 4.0**»

UAW BW à Hélécine



Les agricultrices du BW étaient présentes pour la grande journée « tables gourmandes » organisée à Hélécine, Succès de foule !!! Merci aux bénévoles pour votre investissement !

UAW Soignies



Le dimanche 24 novembre dernier, les enfants des membres de la FWA et de l'UAW, de Soignies, Braine-le-Comte, Ecaussinnes avaient rendez-vous avec le Grand Saint à la salle Saint Martin à Naast. C'est dans une ambiance conviviale que Saint Nicolas a écouté tous les enfants sages et distribué cadeaux et friandises. Vive Saint Nicolas !

A vos agendas

L'Union des Agricultrices Wallonnes du Brabant Wallon vous invite à son

Goûter de Noël

Jeudi 19 décembre 2019
dès 12H45

Dans les locaux de la Fédération Wallonne de l'Agriculture
47, chaussée de Namur
5030 Gembloux

Bienvenue à toutes et à tous !
Ambiance assurée

Au programme

- Accueil : Bière, Jus et ses fromages
- Bienvenue par notre Présidente Provinciale
- Après-midi festive
 - o Notre action solidaire de Noël se fera pour
« L'Opération Pièces Rouges »,
Merci de collecter toutes vos pièces rouges, une urne sera prévue dans la salle pour la collecte. L'Opération Pièces Rouges permet d'apporter une contribution assez impressionnante au **Télévie**.
 - o Animation : Projection de sketches
 - o Photo souvenir 2019
- Goûter festif, café et tarte à volonté

Participation au goûter de Noël : **10€**
comprenant les animations (une bière spéciale Noël tartes et café à volonté)

Pour le goûter, confirmez votre participation
pour le **16 décembre** à l'UAW :

Myriam Lambillon
myriam.lambillon@fwa.be
081/627 493

ou auprès de votre présidente de section locale UAW



JEUDI 12 DECEMBRE

UAW PHILIPPEVILLE COUVIN et UAW FLORENNESWALCOURT
13H30 Philippeville - aux Halles de Philippeville, rue de France - conférence débat « Vous êtes témoin d'un accident ? Connaître les bons gestes permet de sauver des vies ! » par Johanna Pannetier de PréventAgi

UAW NIVELLES GENAPPE

13H30 Glabais - Rue Eugène Philippe 1 - atelier participatif « Déco pour le gouter de Noël » Apporter pommes de pin, noix, branches conifères, etc. Prévenir D Goies de sa présence : 0479 236 129 ou 067 77 24 62

VENDREDI 13 DECEMBRE

UAW SOIGNIES
09H00 Liège - Visite du Marché de Noël. Départ - 9h00 : parking de la Salamandre à Soignies. Un seul lieu de départ! 11h00: arrivée à Liège, temps libre toute la journée. 18h00 : départ de Liège. Retour - 20h00 à Soignies. Prix : M : 20€ N.M. : 25€. Les inscriptions sont obligatoires pour le 10/12 au plus tard, auprès de Gilberte Bavay (067/332679 ou 0476/932970) et le versement sur le compte UAW (BE34 1030 1205 9390) fera office de confirmation. Attention! Nombre de places limité!

DIMANCHE 15 DECEMBRE

UAW COMINES WARNETON
17H00 LE BIZET - La Howarderie, rue de la Howarderie - atelier participatif « décor de Noël » avec le « Petit Potuz » Inscription et renseignements 0032 56 56 01 35 - 0032 476 20 05 59 ou desbonnets_vi@hotmail.com . Places limitées (deux autres séances prévues le mardi 17 décembre à 14H00 et à 18H00) PAF 45€: matériel, collations et rafraîchissement prévus. Prévoir 2H d'atelier. Un acompte de 20euros confirmera votre inscription: BE60 7324 0445 3170.

MARDI 17 DECEMBRE

UAW VERVIERS DISON LIMBOURG
10h45 La Calamine - rue de Liège 247 - Visite du Marché de Noël à Aix-la-Chapelle, nous prendrons le bus (2 €/trajet). Retour prévu entre 17h et 18h. Inscriptions obligatoires et impérativement pour le 14/12 au plus tard chez Dom Diffels au 0496 10 85 47

UAW SILLY LENS ENGHIEU

20H00 LOMBISE - Salle Communale, Rue Daras - atelier participatif « Ma décoration 'fait main' pour Noël » Apporter : sécateur, pistolet à colle, sac poubelle. PAF : membre 17€, Non Membre 20€. Inscription avant le 14/12 via : Martine (0472/20 78 83), Magda (068/454184) ou par mail lensenghien-silly.uaw@gmail.com

UAW COMINES WARNETON

14H00 et 18H00 LE BIZET - La Howarderie, rue de la Howarderie - atelier participatif « décor de Noël » avec le « Petit Potuz » Inscription et renseignements 0032 56 56 01 35 - 0032 476 20 05 59 ou desbonnets_vi@hotmail.com . Places limitées. PAF 45€: matériel, collations et rafraîchissement prévus. Prévoir 2H d'atelier. Un acompte de 20euros confirmera votre inscription: BE60 7324 0445 3170.

UAW MARCHE DURBUY EREZEE

13h30 Liège - Visite du Marché de Noël - Départ en train de Melreux à 13h46 ou un peu plus tard à Barvaux, Bomal (prendra son ticket à la gare de départ)

UAW HERVE AUBEL

11-13h; 13h30-15h30; 16-18h Dalhem - salle de Saint-André - atelier participatif « art floral- la couronne de Noël » PAF 15€. Renseignements et Inscription obligatoire pour le 08/12 chez Christine au 0485/556138

UAW NAMUR SUD

14H00 ou 19H30 Natoye - ferme du Sacré Coeur, chaussée de Namur 80 - atelier participatif « montage floral » Matériel : toile cirée ou plastique pour protéger votre table, essuie ou torchon, couteau bien affûté, paire de ciseaux, sécateur, agrafeuse, pistolet à colle à chaud . PAF : 40€. Réservation obligatoire pour le 10/12 au 0476/756747 chez Caroline Herbiet ou par mail : herbietyc@gmail.com. !!! Places très limitées !!!

UAW FLEURUS

19H30 WANFERCEE BAULET - salle paroissiale, sentier du Hôme - atelier participatif « Valorisation des produits du terroir » Prévoir PAF. Réservation pour le 10/12 au 0497/33.07.97

MERCREDI 18 DECEMBRE

UAW LIBRAMONT
19H30 ANLOY - cours de pâtisserie pour Noël. Inscription obligatoire pour le 15/12 : Odette Annet 0479/23 84 38 ou Fernande Lambin 0494/ 99 41 72

JEUDI 19 DECEMBRE

UAW BASTOGNE
atelier participatif « art floral Noël » inscription chez Monique Pierlot

UAW PROVINCE DU BRABANT WALLON

12H45 GEMBLoux - dans les locaux de la FWA - «Gouter de Noël» Programme: Bienvenue par notre présidente provinciale, après midi festive - action solidaire pour L'Opération Pièces Rouges au profit de Télévie, photo souvenir 2019. PAF 10 euros. Inscription obligatoire pour le 16 décembre auprès de votre présidente de section locale ou Myriam Lambillon: 081/627 493 - myriam.lambillon@fwa.be

UAW PROVINCE DU HAINAUT

10H00 MONS - André Delvaux, 3, Parc Initialis - conférence débat «Agriculture et société... Nous vivons une crise de l'ignorance» par Christian Walravens. Bousculons les idées reçues en communiquant le mieux possible avec les consommateurs !

UAW LA ROCHE & UAW MARCHE DURBUY EREZEE

20H00 LA ROCHE - Salle du plateau à Vecmont - atelier participatif «art floral - composition de Noël» PAF 25 € : montage, vin chaud, soft et friandises... Réservation : Pour le dimanche 17/12. Inscription chez Christiane Guissart-Collinet : 0496 22 63 39 ou Christiane Collard-Kaiser : 0499 99 01 98

VENDREDI 20 DECEMBRE

UAW TOURNAI
Cologne - Découverte du marché de Noël. Programme : Départ : 5h45 Havinnes (bus Leroy), 6h00 gare de Tournai et 6h30 gare de Péruwelz (+ St Ghislain, Mons). Arrivée à Cologne dans la matinée et journée libre pour la découverte des 5 marchés de Noël. Retour : 21h départ de Cologne. Arrivée +/- minuit à Mons, +/- 1h00 à Tournai. Le car se gare à l'extérieur de Cologne et il y a une navette à prendre. Le prix est de 39 € (= prix du voyage en bus). Pour réserver : soit tél. aux autocars Leroy (069/54.62.86) et payer, soit réserver et payer directement sur le site internet des voyages Leroy. Attention : ne vous trompez pas de date, ni de lieu d'embarquement !

UAW PERUWELZ

13H30 Roucourt - chez Françoise Bontemps, rue de la Brasserie, 37 - atelier participatif « Déco de Noël » Afin de prévoir le matériel, veuillez vous inscrire avant le 15 décembre auprès de Cécile PLATTEUW 069/66 34 56, Christine MAES 069/44 23 57 ou uawperuwelz@gmail.com

UAW COMINES WARNETON

13H30 et 18H30 - atelier participatif «Fabrication du foie gras» !! 2 séances sont prévues. Détails suivront.

LUNDI 23 DECEMBRE

UAW MOUSCRON
19h00 Dottignies - Ferme des jeunes - Rue vicair Georges Minne - atelier participatif «art floral» Prendre couteau et sécateur. PAF à prévoir - Réservation pour le 17 décembre chez Francine Nutin - 0494 / 13.80.10

JEUDI 9 JANVIER

UAW VERVIERS DISON LIMBOURG

LIEGE - La Bouffonnerie, rue Haute Sauvenière - Spectacle-repas "la petite maison dans la préalle3" PAF : 35 €. RDV au Hall omnisport de H-Chapelle à 18h40' ou au parking de covoiturage de Battice à 18h45'. Inscriptions obligatoires et impérativement pour le 14/12 au plus tard chez Dom Diffels au 0496 10 85 47. Attention, nombre de places limité, paiement qui confirme l'inscription sur le compte BE86 1030 5032 1850 avec en communication nom(s) et prénom(s)